

La chute des prix explique la très forte baisse du revenu des 540.000 chefs d'exploitation agricoles, selon les comptes prévisionnels de l'Insee pour 2009. L'année dernière, le revenu agricole avait chuté de 20 %. La FNSEA invoque la disparition des instruments de gestion des marchés européens.

Les Echos 15/12/2008

## Le revenu agricole a plongé de 34 % en France cette année

Pour la deuxième année consécutive, le revenu des agriculteurs opère une très forte glissade. Selon les comptes prévisionnels de la nation publiés par l'Insee, il a chuté de 34 % en 2009, après avoir reculé de 20 % en 2008, revenant ainsi à son niveau de 1993. Ni la baisse de 35 % du fioul domestique ni le maintien des 2,5 milliards d'euros de subventions aux produits n'ont pu compenser l'effondrement des prix des céréales, des productions animales, des fruits et légumes, des vins AOC et du champagne. « Cette situation se retrouve dans tous les grands pays agricoles, dans l'Union européenne comme

aux Etats-Unis », souligne le ministère de l'Agriculture. Assez largement attendue, l'ampleur de la chute du revenu agricole a amené Bruno Le Maire, le ministre de l'Agriculture, à solliciter un plan d'aide exceptionnel en faveur des agriculteurs. Le président de la République, Nicolas Sarkozy, l'avait présenté dans le Jura à Poligny le 28 octobre, proposant un volet conjoncturel, avec une aide de 650 millions d'euros et des prêts à taux bonifié (de 1 % à 2 %) d'un montant de 1 milliard.

Le plongeon du revenu des agriculteurs n'en reste pas moins impressionnant. L'Insee estime la baisse pour l'ensemble des gran-

des cultures à 47 %. Pour les producteurs de fruits, l'institut national l'annonce à 53 %, pour les horticulteurs à 34 %, « mais les situations sont à nuancer selon les spécialités », prévient le ministère de l'Agriculture. La chute des cours a occasionné une perte importante de la valeur de la production agricole, qui s'est dégradée de 5,5 milliards d'euros également répartis entre les végétaux et les animaux. Il convient cependant de rappeler que le revenu des céréaliers avait plus que doublé en 2007 à la suite de la flambée des matières premières.

Il y a deux ans, le blé panifiable avait atteint un pic de 300 euros la

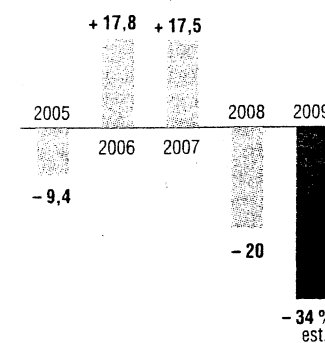
tonne avant de retomber à 120 euros à Rouen l'an passé. En 2009, il a diminué de 25 %, notamment du fait de la concurrence très active de l'Ukraine. Des variations substantielles qui illustrent parfaitement le propos de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) sur l'« extrême volatilité des cours » et son impact sur le revenu des agriculteurs en « l'absence de lissage des prix par une gestion appropriée de la Commission européenne ». Les pays membres de l'Union européenne ont voté la libéralisation et la diminution des dépenses agricoles comme Bruxelles le proposait au

grand dam de la France, demeurée la seule avocate du protectionnisme jusqu'à la crise économique mondiale. La FNSEA déplore la disparition ou l'affaiblissement des outils de gestion des marchés, tels que l'intervention, un mécanisme permettant à l'Europe d'acheter les marchandises excédentaires et de financer leur stockage. L'intervention n'existe plus que pour le blé, le beurre et la poudre de lait. Pour ces productions, elle joue sur des volumes nettement moins importants depuis la réforme des organisations communes de marché de 2005.

MARIE-JOSÉE COUGARD

### L'évolution du revenu agricole en France

Revenu net d'entreprise agricole par actif. variations annuelles, en %



« Les Echos » / Source : Insee